



***Retombées positives des changements de pratiques
sur la biodiversité et la viticulture***

Exemple concret multi-acteurs sur le Mont Brouilly, programme Agrifaune en Beaujolais

Audrey PAGES (Chambre d'Agriculture du Rhône)

Bruno DEGRANGE (Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole Lyonnaise)

Sébastien DUPRE (viticulteur sur la Colline de Brouilly)

Séminaire du Site Atelier Ardières–Morcille

« Construire ensemble pour concilier viticulture et environnement en territoire Beaujolais »

19 et 20 octobre 2017 – Lancié (69)

Agrifaune : Une convention nationale depuis 2006

Un partenariat entre :

- **l'APCA** (Assemblée permanente des Chambres d'agriculture)
- **la FNC** (Fédération Nationale des Chasseurs)
- **la FNSEA** (Fédération Nationale des Syndicats et Exploitants Agricoles)
- **l'ONCFS** (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage)



Renouvellement de la convention cadre nationale pour de 5 ans, de 2016 à 2021

Objectifs inchangés depuis 2006 :

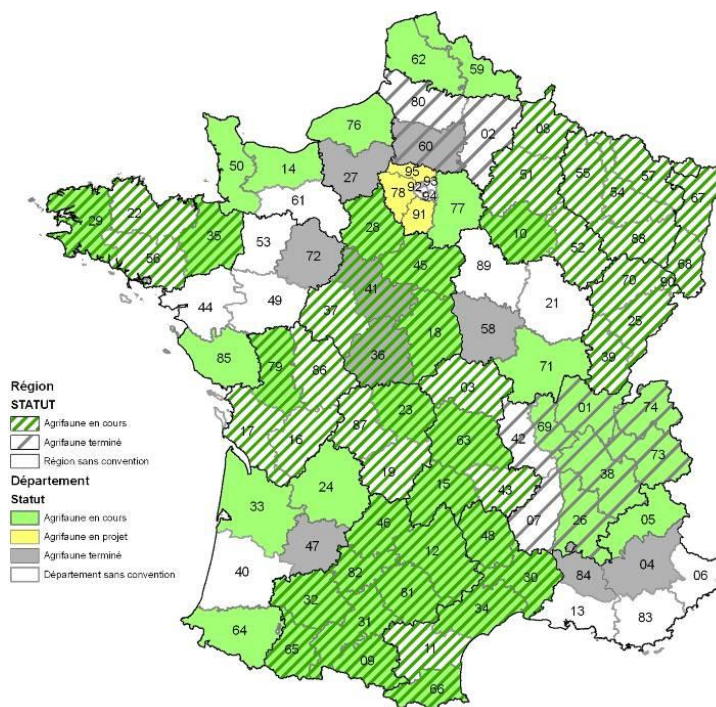
- **Favoriser** la prise en compte de la faune sauvage au sein d'une agriculture productive et économiquement performante
- **Réaliser** des opérations de démonstration
Promouvoir les références acquises grâce au réseau qui permettent de concilier agronomie, économie, environnement et faune sauvage
- **Contribuer** au développement durable des territoires ruraux



Un programme toujours d'envergure nationale



Environ 70 départements engagés en 2017



- Près de 200 structures partenaires et 300 ingénieurs et techniciens
- 1 200 000 € de budget global pour 45 conventions
- 563 400 € de Fonds de développement et de gestion patrimoniale

Le programme Agrifaune en Beaujolais



Démarche initiée en 2004 sur le vignoble Beaujolais, en lien avec l'évolution des décrets d'appellation

Signature de la première convention en 2008 entre la FDCRML, la CDA 69 et l'ONCFS

↳ Définir et accompagner le développement de pratiques viticoles favorables à la biodiversité faunistique et floristique en viticulture



Ouverture à de nouveaux partenaires en 2011 :

Recentrage des actions sur le bassin versant de l'Ardières

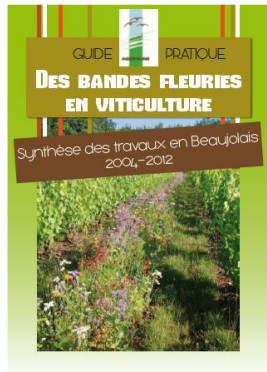


↳ Faire de cette zone une vitrine avec des aménagements simples (haies, bandes fleuries, bandes « tampons » ...), une action sur la biodiversité, l'érosion, les paysages, la qualité de l'eau...

Le programme Agrifaune en Beaujolais

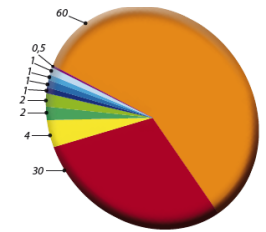


Des actions transversales sur le vignoble



60 sites d'essais
22 communes
50 espèces évaluées (seules / en mélange)
39 mélanges testés

L'élaboration d'un mélange particulièrement bien adapté au contexte viticole



Composition du mélange préconisé par le CDB (en grammes pour 100 m²)

- Vififleurs Platanifolies avec bourrache, achillée, nigelle, consoude etc.
- Anis
- Phacélie
- Lotier corniculé
- Trèfle blanc
- Luzerne lupuline
- Trèfle violet
- Crucifère
- Sarrasin
- Chicorée

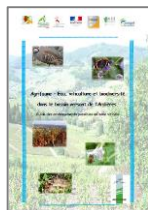
Ce mélange à faire soi-même est un mélange diversifié où les «ingrédients» peuvent légèrement varier en quantité. D'autres plantes peuvent être ajoutées en petites quantités mais il est essentiel de ne pas dépasser ce dosage pour le trèfle violet.

Le coût : 6 à 7 € TTC/100m²

Une cartographie des plantations / semis réalisés



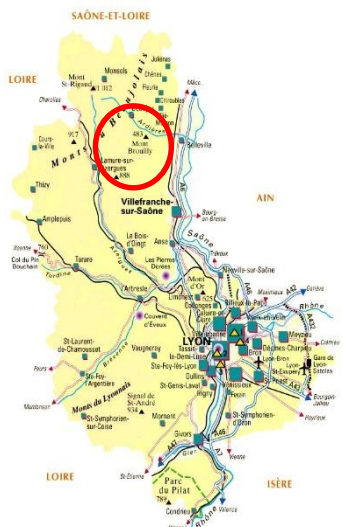
Fournitures des semences voir d'une prestation « clef en main en 2013 »



Un guide de synthèse des préconisations pour les aménagements

Des suivis annuels des populations de petits gibiers et avifaune

Zoom sur la Colline de Brouilly



Cartographie détaillée du parcellaire



Gestion collective d'un fossé érosif



Diagnostics de biodiversité 2013/2015

Lutte collective alternative aux insecticides



Journée d'information et de sensibilisation sur la biodiversité en viticulture



En réflexion : plantation de haies, entretien du sol ...



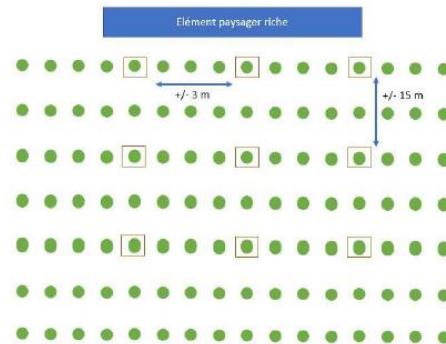
Un site pilote idéalement situé
Une dynamique locale



Etude 2017 : Impacts des pratiques culturales et des éléments paysagers sur la biodiversité

PROTOCOLE : CHOIX DES PARCELLES

Biologique	<ul style="list-style-type: none">• Riche• pauvre
Terra Vitis	<ul style="list-style-type: none">• Riche• Pauvre
Conventionnelle	<ul style="list-style-type: none">• Riche• Pauvre



MARQUAGE



BATTAGE



OBSERVATIONS

BATTAGE + TRANSECT

Méthode RBA non létale (Rapid Biodiversity Assessment Non-Letal), validée par le CNRS

+ : rapide, accessible à tous, non létale, observation d'un large spectre de taxons

- : analyse morphotypique uniquement (couleur, morphologie, taille), impact des conditions météorologiques à l'instant T

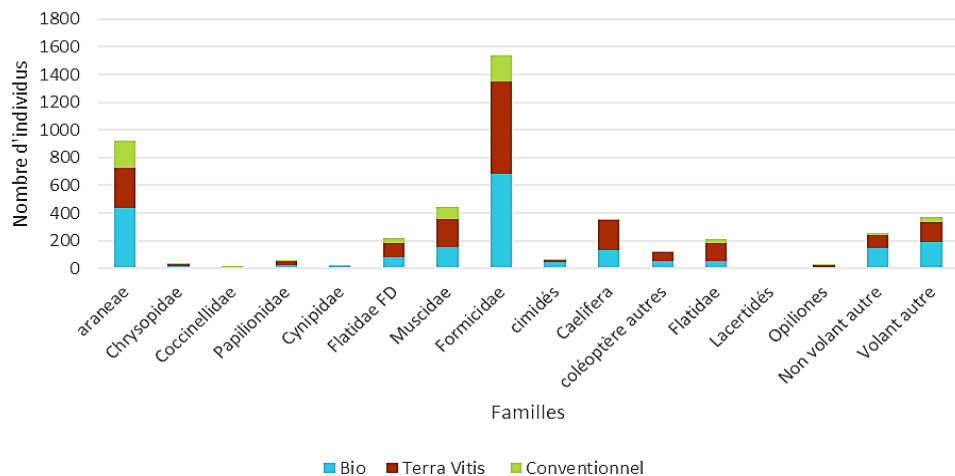
Etude réalisée par Béryle CREPIN, CA69, 2017

Etude 2017 : Impacts des pratiques culturales et des éléments paysagers sur la biodiversité

RESULTATS : Effet significatif des pratiques culturales et un effet significatif sur l'abondance
Validation de la méthode du battage

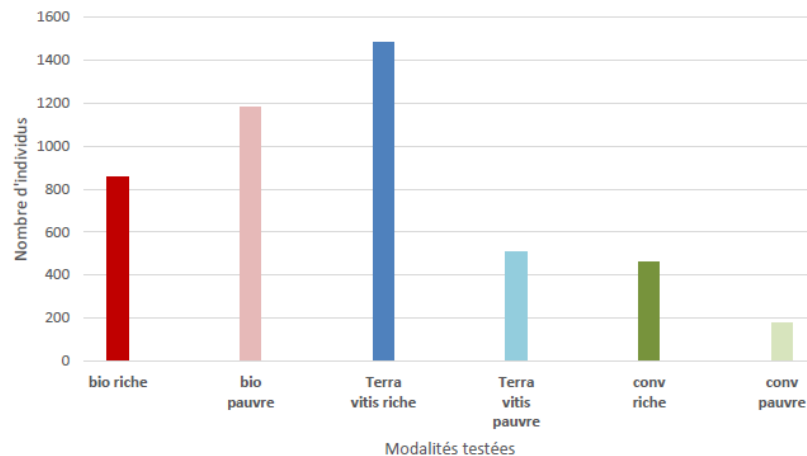
Etude réalisée par Béryle CREPIN, CA69, 2017

Abondance par famille selon les pratiques culturales



Plus de 20 familles différentes identifiées

Individus totaux observés selon les modalités



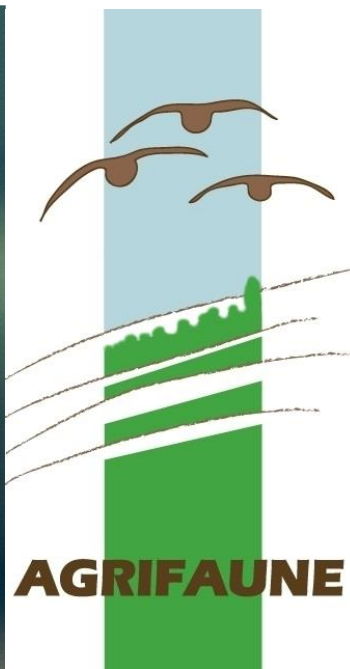
Impacts de la proximité avec les éléments paysagers

Thèse en préparation : Evolutions des pratiques agricoles et biodiversité, étude non létale dans le vignoble du Beaujolais – par Marine BONNET (CA69 – CNRS)

SUIVI DE L'AVIFAUNE DANS LE CADRE DU PROGRAMME AGRIFAUNE



Alouette lulu (Franck BOUDOT)



Perdrix rouge (BD FDCRML)

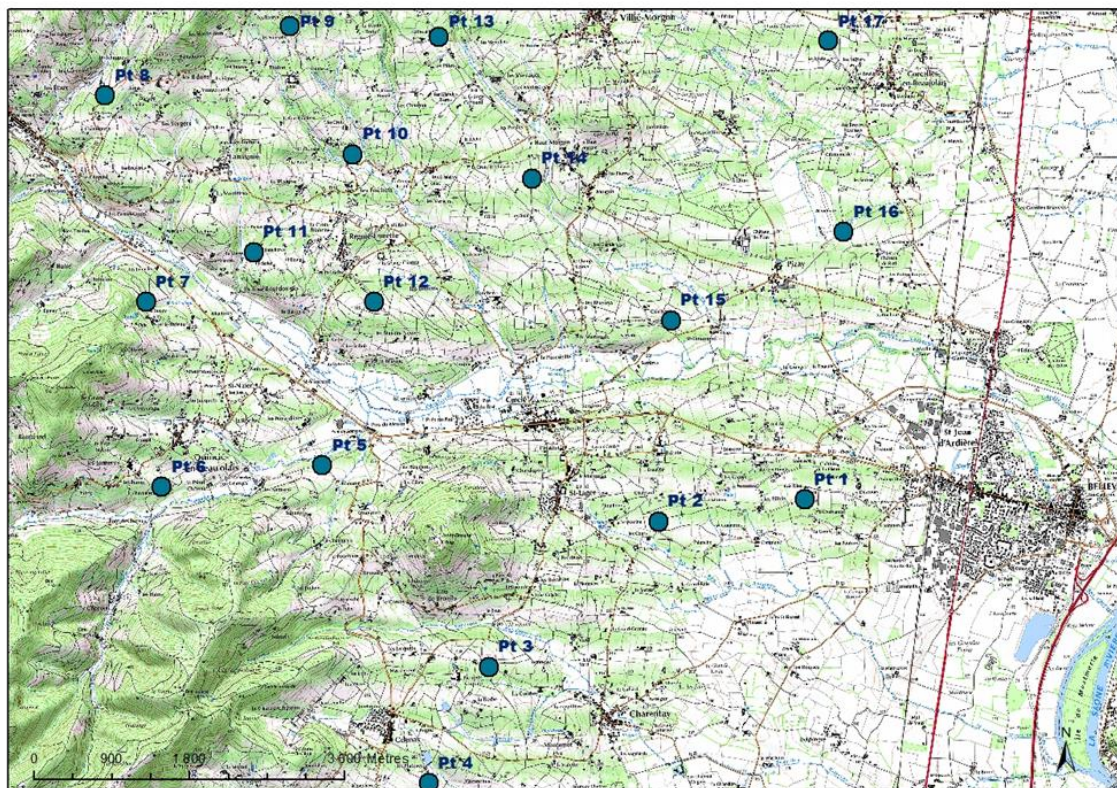
SUIVI DE L'AVIFAUNE DANS LE CADRE DU PROGRAMME AGRIFAUNE

- Afin de mesurer l'effet de la transformation de ce territoire sur sa biodiversité, un suivi printanier de l'avifaune a été mis en place en **2010**, il est composé :
 - D'un suivi généraliste des espèces par Indice Ponctuel d'**A**bondance (I.P.A.).
 - D'un suivi spécifique sur la **Perdrix rouge**.

SUIVI DE L'AVIFAUNE DANS LE CADRE DU PROGRAMME AGRIFAUNE

17 points :

- **IPA**, un passage en avril, un autre en mai.
- **Perdrix rouge**, 3 passages en mars.

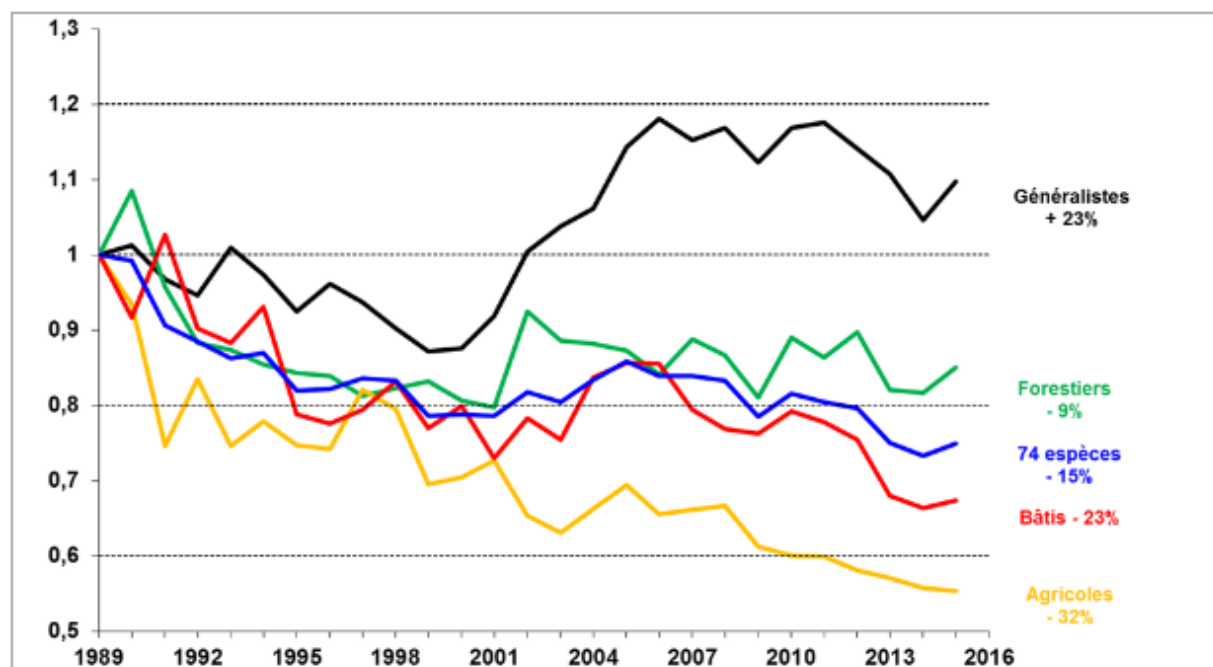


	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Bilan
Espèces différentes	50	52	54	49	49	51	51	52	67

SUIVI DE L'AVIFAUNE DANS LE CADRE DU PROGRAMME AGRIFAUNE

Les tendances nationales par groupe d'espèces (Programme STOC, CRBPO, MNHN).

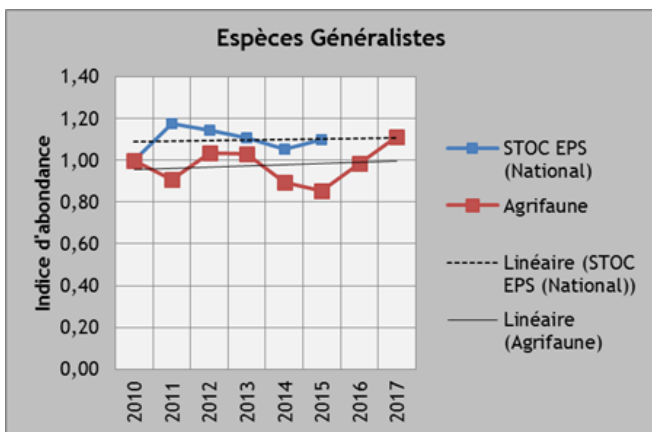
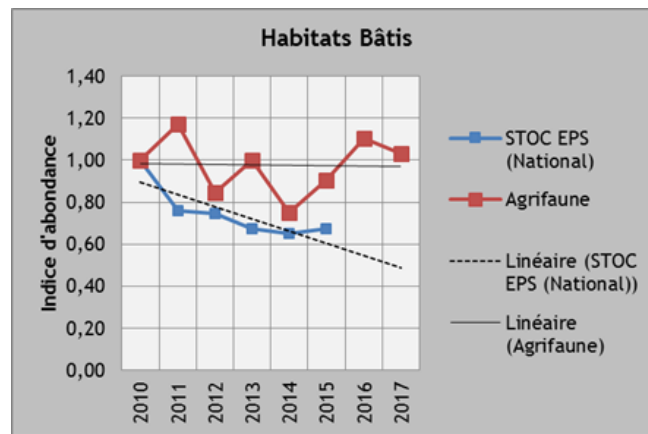
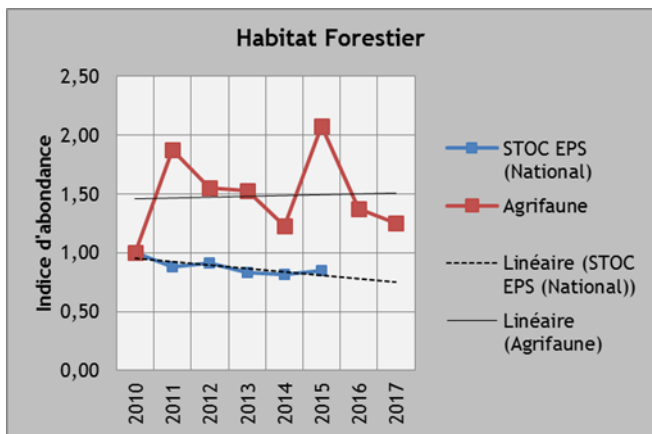
- **Généralistes** (Coucou gris, Merle noir...)
- **Forestiers** (Mésange noire, Pic noir...)
- **Bâtis** (Hirondelle rustique, Moineau domestique...)
- **Agricoles** (Alouette des Champs, Faucon crécerelle...)



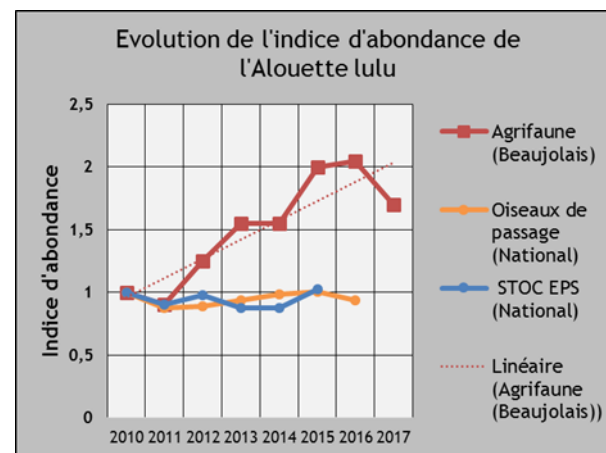
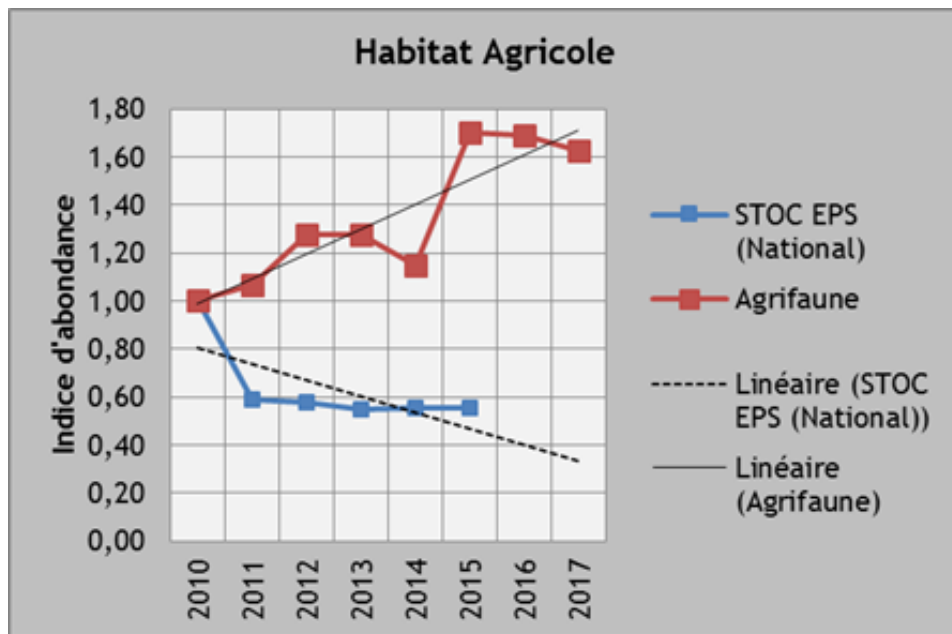


SUIVI DE L'AVIFAUNE DANS LE CADRE DU PROGRAMME AGRIFAUNE

Les tendances locales croisées avec les nationales par groupe d'espèces



SUIVI DE L'AVIFAUNE DANS LE CADRE DU PROGRAMME AGRIFAUNE



Témoignage

Sébastien DUPRE, viticulteur sur la Colline de Brouilly

Domaine Dupré Verger

